

La Communauté de Communes Rives de Moselle lance des défis écologiques aux entreprises artisanales !

par Ingrid Lorent / ⌚ 2021-06-04 15:37:40 / Collectif-grandest.org / © 34



Dans le cadre de son CODEC et de son Plan Climat, la communauté de communes Rives de Moselle invite les entreprises artisanales de son territoire à relever le défi de la transition écologique depuis le mois de janvier 2021. L'objectif est simple : inciter les artisans-commerçants à mener des actions en faveur de l'environnement et valoriser les entreprises engagées.

C'est quoi Éco-Défis ?

La communauté de communes Rives de Moselle, associée au Club Entreprises Rives de Moselle, à la CMA Moselle et à la CCI Moselle, propose aux entreprises artisanales de son territoire de relever des défis écologiques autour de la gestion des déchets, de l'eau et des fluides, des éco-produits, de l'énergie ou encore de la qualité de l'air.

Par exemple, les artisans-commerçants peuvent choisir le défi de réduire le gaspillage alimentaire (déchets), d'installer un mousseur économiseur (eau) ou encore de moderniser son parc d'éclairage avec des luminaires LED (énergie). Pour participer, il leur suffit de choisir un minimum de 3 défis relevant d'au moins deux catégories différentes.

Les « Éco-Défis » permettent aux entreprises qui s'engagent d'agir sur et pour le territoire ainsi que de valoriser leurs bonnes pratiques. Les entreprises bénéficient d'un accompagnement de la CMA et d'une communication gratuite auprès du grand public. En outre, l'entreprise artisanale qui a relevé les défis obtient le label « Éco-Défis » pour faire valoir son engagement dans le développement durable auprès de ses actuels et futurs clients. Pour le territoire, cette opération permet également d'intégrer l'économie de proximité dans ses politiques environnementales.

Tiffany Aubry nous donne sa vision de l'opération Eco-Défis !

« L'opération Éco-Défis s'inscrit à la fois dans notre CODEC pour les années 2020-2022, mené en partenariat avec l'ADEME, et notre PCAET. Nous avons un panel d'actions en lien avec l'économie circulaire dans lequel les acteurs économiques s'inscrivent pleinement. Ce label permet d'associer et de valoriser les artisans-commerçants qui s'engagent grâce à une communication gratuite et dynamique, mais aussi d'inciter d'autres entreprises à agir en faveur de l'environnement grâce à des défis accessibles. La CMA est le partenaire incontournable de cette opération et permet d'accompagner les entreprises artisanales en leur apportant des solutions concrètes. »

Tiffany Aubry, chargée de mission développement Durable (CC Rives de Moselle)

Vous voulez en savoir plus ?

Vous êtes une collectivité du Grand-Est ? Nous vous invitons à participer à notre réunion d'informations en ligne pour vous présenter l'opération « Éco-Défis » le **jeudi 10 juin 2021 à 14h**. Pour vous inscrire cliquez sur le lien : <https://bit.ly/3vu4WQM>

Nous contacter :

Valentin VARIN | Chef de projets développement durable | pass-durable@cma-grandest.fr | 06.83.30.43.23